CLAEYS-BOÚÛAERT (Alfred-Louis-Ferdinand), Avocat, homme politique (Gand, 16. 5.1844 — Gand, 4. 3.1936). Fils de Ferdinandus-Desiderius-Léo et de Boúúaert, Mathilde-Maria-Joanna-Gislena.

Ses humanités anciennes commencées au Collège Sainte-Barbe à Gand et achevées au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, Alfred Claeys-Boúúaert fit ses études de droit à l'Université de Gand et en obtint le doctorat en 1866, avec la plus grande distinction.

Sa carrière d'avocat fut brillante. Membre du Conseil de l'ordre dès 1880, secrétaire de ce Conseil en 1882, il accéda au bâtonnat en 1892. En 1896, il était élu vice-président de la Fédération nationale des avocats.

En 1894, le Conseil provincial de la Flandre orientale l'avait envoyé au Sénat. Claeys-Boúúaert ne quitta la Haute Assemblée qu'en 1921. Il y intervint avec tout le prestige que lui conféraient des connaissances juridiques étendues et corsées d'expérience déjà longue de la vie, notamment dans l'élaboration de la loi sur la réhabilitation en matière pénale du 25 avril 1896 et de celle sur l'insaisissabilité des

avril 1896 et de celle sur l'insaissabilité des pensions des employés et agents des administrations provinciales et communales du 20 juin suivant.

Il intervint aussi dans quelques-uns des débats du Sénat relatifs aux entreprises coloniales du roi Léopold II. Notamment, le 28 juin 1895, pour justifier son abstention dans le vote de la loi approuvant un prêt de 5 millions à la C^{1e} du Chemin de fer du Congo et une avance de 6.850.000 francs de l'État belge à l'État indépendant du Congo, il estima que la Belgique n'était pas suffisamment informée encore de ce qui se passait au Congo. En 1906, par contre, il fit partie de la Commission des XVII et déposa en son nom, le 26 août 1908, le rapport favorable de cette Commission sur la charte coloniale.

Il était administrateur de la Compagnie du Lubilash dont les activités principalement agricoles s'exercent en territoire de Kamina.

Claeys-Boúúaert s'éteignit dans sa ville natale à l'âge de 92 ans, officier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe et de la médaille commémorative du règne de Léopold II et commandeur de l'Ordre de St-Alexandre de Bulgarie.

11 décembre 1952. M. Coosemans.

Almanach royal, Bruxelles, 1894 à 1922. — Mouv. géogr., 1908, p. 505. Livrauw et Henry, Le Sénat belge, Brux., Schepens, 1894-1898, p. 261.